



Le périscolaire se gère en ligne sur le portail des familles

C'est une révolution pour vos formalités auprès du service périscolaire. Dès le 1^{er} octobre depuis le site internet de la ville, vous pouvez réserver, modifier ou annuler en temps réel la présence de votre enfant en accueil de loisir, à la cantine et en activités périscolaires. Ce service qui paraît simple, Montigny est pourtant la première ville à le concrétiser pour ses administrés.

être identifié. Pour ce faire, vous avez reçu un courrier personnel vous attribuant un nouveau mot de passe qu'il vous appartient de modifier. Une fois entré, vous allez tout de suite constater que cet espace présente un visage plus moderne, et qu'il s'est considérablement enrichi. L'interface vous propose 4 boutons à partir desquels vous pouvez, en plus du paiement sécurisé, agir directement sur la réservation, la modification et l'annulation des prestations prévues pour votre enfant dans son agenda périscolaire.

même son officialisation en vue de l'adopter à leur tour. Car pour faire progresser l'interactivité dans leurs relations en ligne avec les citoyens, les villes cherchent à faire progresser le nombre et le type de services rendus en ligne, dans ces domaines du quotidien qui touchent à l'usager. Sur ce chapitre, Armelle Aubriet sait les obstacles, insoupçonnables pour le grand public, qu'il faut franchir, au regard des réglementations. « Pour des raisons de comptabilité publique, payer un service public en ligne est plus complexe qu'une transaction commerciale. De même et sans qu'il y paraisse, la gestion imparable de l'autorité parentale, notamment dans le cas de familles recomposées, a constitué un vrai

Comment s'inscrire

Profiter du portail Famille implique de s'inscrire préalablement auprès du service scolaire-périscolaire. A Montigny, 4800 familles et 7300 enfants pourraient en bénéficier. L'objectif est évidemment qu'un maximum de familles ignymontaines concernées par ce service en ligne l'adoptent et l'utilisent. Pour ce faire, une fois l'inscription initiale de votre enfant effectuée, il vous suffit de transmettre une adresse email personnelle à l'adresse ci-dessous. Une fois cette démarche effectuée, vous recevrez votre identifiant et un mot de passe par courrier et/ou mail. Le portail s'ouvre à vous.

support-portailfamille@montigny78.fr

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école maternelle ou primaire ? Vous disposez d'une connexion internet ? Vous n'avez pas franchement un goût immodéré pour les formalités administratives ? Alors consacrez quelques minutes devant votre ordinateur à vous intéresser au portail Famille sur le site de la ville www.montigny78.fr. Car ce sera autant de temps gagné ensuite. Le parcours en ligne est simple : rendez vous sur la page d'accueil du site internet de la ville, puis cliquez sur le bouton rouge « Portail Famille » en partie haute à gauche de la page. Si vous êtes déjà comme les 500 familles de Montigny utilisatrices de ce service, votre espace personnalisé est accessible après vous

Une réactivité immédiate

« La vraie innovation, c'est que l'internaute



Des noces d'or très ignymontaines

50 années d'union pour Monique et René Gateau



photo gateau0509094

La maire Michel Laugier a célébré des Noces d'or expressément ignymontaines en accueillant Monique et René Gateau en mairie le samedi 5 septembre

«C'est une première pour moi de célébrer des noces d'or aussi ignymontaines». En accueillant René et Monique Gateau à l'Hôtel de ville samedi 5 septembre, le maire Michel Laugier sait qu'il salue tout à la fois un couple, une famille, mais aussi un pan de la mémoire de la commune. Le couple s'est uni 50 années plus tôt à Montigny à la mairie-école par le maire de l'époque Norbert Chedeville, puis à l'église Saint-Martin. Le registre d'état-civil de l'époque, relu pour l'occasion par Michel Laugier, a replongé l'assistance dans le contexte, le maire ajoutant à l'acte officiel les anecdotes d'une rencontre et d'un parcours de vie. «En 1956, René vient à la fête du village de l'époque, à l'invitation d'un ami. Sous le chapiteau installé sur le pré Saint-Martin, il fait la rencontre de Monique, qui vit avec ses parents Paul et Jeanne dans une ferme de la rue de la République, au coeur du village. Le 7 février 1959, le soldat René Gateau épouse donc Monique, et si l'on excepte une petite infidélité à Montigny pour raisons profession-

nelles, René et Monique sont de retour à Montigny en 1971, dans une maison qu'ils font construire près de la ferme parentale. Comme son beau-père, René prend des responsabilités au service de la collectivité en devenant adjoint délégué à l'Urbanisme du nouveau maire Nicolas About. Il le restera jusqu'en 1989, accompagnant la commune dans la plus forte période de son urbanisation. Il est encore aujourd'hui engagé dans diverses commissions, tient un bureau de vote les jours de scrutin. Ces engagements au service de sa ville, René et Monique le maintiennent entre deux voyages, un goût qu'ils partagent et qui les a menés dans tous les coins du globe. A la dernière question posée par le maire, René et Monique ont confirmé à leur famille et amis présents que leur oui d'alors reste aussi franc et massif qu'il y a 50 ans. Et c'est à la ferme du Manet, une fois ce moment officiel consommé, la noce s'en est allée fêter l'évènement à la force des papilles. Avec, pour faire bonne mesure, un retour imposé le lendemain dimanche.



est connecté directement sur le système d'information de la ville, qu'il modifie lui-même ». Armelle Aubriet, adjoint au maire en charge des Nouvelles technologies, a coordonné ce chantier technique de deux ans avec la société Agora Plus, initié par l'installation des bornes tactiles dans les crèches, puis la gestion au quotidien des effectifs de restauration scolaire et de périscolaire directement par les animateurs via UMPC (portable ultra mobile). Mais c'est bien la création du nouveau portail Famille de Montigny qui vaut aujourd'hui à la société partenaire Agora Plus de s'être vue décerner le titre de jeune entreprise innovante par le Ministère de la Recherche. « Jusqu'à présent, la ville recevait au bas mot 600 mails de modification ou d'annulation par mois. Les familles devaient compter avec un délai de traitement et une réponse différée. C'est maintenant du passé. Grâce à l'actualisation en temps réel du portail par l'intervention de l'internaute usager, si un accueil de loisir affiche complet, si une annulation intervient trop tard sur le portail, l'usager est immédiatement prévenu. L'ensemble du système est parfaitement transparent, et les coûts de gestion du service véritablement optimisés ».

casse-tête pour la mise en œuvre de notre portail Famille. Avec Agora Plus, je me félicite aussi de l'accompagnement très professionnel que réalise la société ignymontaine Kdria au côté de notre service Informatique qui pilote le projet, et de l'implication permanente de service Scolaire Périscolaire sur ce projet ». L'élue a donc appris la patience et la prudence en matière d'annonce. « Ce qui est concrétisé, c'est qu'il sera possible de réserver, d'ici un mois au plus et hors abonnement, ses places pour les spectacles de la saison culturelle. Quant aux futures extensions du portail Famille, nous travaillons en direction de la Petite enfance, en particulier l'usage des haltes-garderies, ou la réservation de stages culturels ou sportifs, voire encore les séjours pour les jeunes ».

Votre journal est en écoute sur le site web

Votre journal se lit, mais il s'écoute aussi depuis la rentrée sur le site web de la ville. Grâce à un partenariat fidèle de plusieurs années avec l'association Valentin Haüy, qui mobilise chaque mois plusieurs bénévoles au studio d'enregistrement, les personnes mal voyantes peuvent recevoir un CD du journal lu à l'issue de sa parution en début de mois. Désormais, leur travail est également disponible directement en ligne sur le site web de la ville (rubrique « Journal de la ville » depuis la page d'accueil). Vous pouvez donc choisir d'écouter votre journal par rubriques en deux clics de souris.

Les autres villes observent Montigny

Comme toute innovation dans le domaine, son champ d'application ne demande qu'à s'étendre. Et ce qui marche pour Montigny le peut aussi pour les autres villes. Paris, Epinal, Aurillac sont venues mesurer les potentialités du portail Famille ignymontain avant